



Objet : Marché 2023-08 – Etude de circulation au vu d'une restructuration global du centre bourg de la commune de Damville

Le Maire de la Commune de Mesnils-sur-Iton,
Vu l'article L.2122-22 (4°) du Code Général des Collectivités Territoriale,
Vu l'ordonnance du 26 novembre 2018 relative à la commande publique,
Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du nouveau code de la commande publique,
Vu la délibération n°2020-036 du 10 juillet 2020, déléguant au maire le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »
Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique,

DÉCIDE

Article 1^{er} : de procéder à la signature du marché avec l'entreprise :

CERYX TRAFIC SYSTEM – 18 rue des Forts – 28500 CHERISY
Avec un montant de 10.260,00 €HT – soit 12.312,00€ TTC
Une option de 3.570,00 €HT – soit 4.284,00€ TTC
Soit un montant avec option de 13.830,00€ HT – soit 16.596,00€ TTC

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera faite au registre des décisions et transmise à :
○ Monsieur le Préfet de l'Eure,
○ Monsieur le Trésorier de Breteuil sur Iton.

Fait à Mesnils-sur-Iton, le 12 octobre 2023
Colette BONNARD,
Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200084812-20231012-2023-10-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023

Notification : 26/10/2023



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Rouen (76) dans un délai de deux mois à compter de sa notification en application des dispositions des articles R421-1 à R421-5 du Code de Justice Administratives. La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr